

Paris, le 08 Novembre 2016

Communiqué de presse

Comité Régional Transport Environnement Ile-de-France

Le Comité Régional Transport Environnement (CRTE) d'Ile-de-France CFDT, est la structure regroupant les syndicats CFDT du transport et de l'environnement de notre région.

CDG Express, quand le Gouvernement privilégie les touristes aux Salariés Franciliens avec l'argent du contribuable !!!

Le projet du CDG Express a été débattu et voté hier au Sénat, pendant plus de deux heures. Nous regrettons encore une fois que les usagers des transports Franciliens soient oubliés.

La règle d'or interdisant de nouveaux investissements à SNCF Réseau tant que sa dette de 40 Milliards d'euros ne sera pas stabilisée, votée il y a deux ans lors de la réforme du ferroviaire, est déjà remise en cause par l'article 4bis du projet de loi du CDG Express !!! Pourtant le gouvernement n'a toujours pas fait paraître son décret d'application.

La société ad hoc créée impose à SNCF Réseau d'y investir 200 millions d'euros, ainsi qu'à aéroport de Paris pour permettre à celle-ci d'emprunter 1 milliard d'euros aux banques. Comment peut-on s'affranchir d'une loi qui n'est même pas encore applicable ?

La CFDT Transports dénonce cet amateurisme de l'Etat, sans aucune vision à long terme et demande à celui-ci de prendre ses responsabilités face à la dette dont il a une grande part de responsabilité.

Une desserte de qualité de l'aéroport CDG est bien évidemment indispensable mais ne peut se faire au détriment des Franciliens.

Lors des débats dans l'hémicycle, **la CFDT Transports s'insurge contre les propos du Secrétaire d'Etat aux transports qui refuse que les touristes puissent emprunter le même mode de transport que les Franciliens et en particulier les habitants de Seine Saint Denis. Mais où est passé le Vivre Ensemble ?** Sa réponse fait suite aux interrogations légitimes portées par des Sénateurs s'interrogeant sur l'utilité du projet aujourd'hui, avec l'arrivée de la ligne 17 du métro. Cet argent aurait sans doute toute son utilité dans l'amélioration d'un RER B déficient, un meilleur cadencement et allongement des rames et des quais de la ligne 17 du futur métro.

La CFDT Transports demande aux Députés et Sénateurs qui ne l'ont pas encore fait de prendre leurs responsabilités en commission mixte paritaire pour mettre fin à ce projet voué à l'échec financier par avance.

La seule petite concession faite par le gouvernement, est le report en 2024 de la taxe sur les billets d'avion censée compenser les pertes d'exploitation du CDG Express, que la CFDT Transports souhaite voir tout simplement disparaître, car pénalisant l'attractivité de l'aéroport vis-à-vis des autres plateformes européennes, ainsi que des compagnies françaises.

Jean-François NEQUIER
Secrétaire Général du CRTE IDF
Tél : 0643558203